



Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel / Terrain
Jusqu'à 50 000 €	10% TTC (avec un minimum de 4000 € TTC)
De 50 001 à 75 000 €	10 % TTC soit 8,3 HT
De 75 001 à 120 000 €	8 % TTC soit 6,6 HT
De 120 001 à 200 000 €	7 % TTC soit 5,8 HT
De 200 001 à 300 000 €	6 % TTC soit 5 HT
Pour les ventes supérieures à 300 001 €	5,5 % TTC soit 4,6 HT

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 01/04/2024

LEGAL IMMO

TRANSACTIONS – GESTION LOCATIVE – SYNDIC – LOCATION

Carte Professionnelle n°66-2007-39-T-G délivrée à PERPIGNAN SIRET 499 609 667 00013 – Code APE 6831 Z

Garantie Financière Transaction 110 000€ et Gestion 250 000€ - CNP CAUTION 4, Place Raoul Dautry 75716 Paris Cedex 15

RC Professionnelle AXA Contrat n°4296966304

www.orpi.com/legalimmo/

